

15/07/10

**LE COPA-COGECA DEMANDE AUX MINISTRES EUROPEENS DE GARANTIR QUE
LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE FRUITS ET LEGUMES SOIENT
PLEINEMENT SOUTENUES A L'AVENIR**

Suite au vote relatif aux nouvelles règles européennes sur les aides pour les organisations de producteurs de fruits et légumes cette semaine, le Copa-Cogeca a demandé aux ministres européens de garantir que les organisations de producteurs soient soutenues de façon appropriée pour qu'elles puissent obtenir une part plus équitable du prix à la distribution.

Cette demande fait suite au vote cette semaine du Comité de gestion européen pour l'OCM unique sur des propositions de la Commission européenne concernant les modalités d'application du régime d'aide européen pour le secteur des fruits et légumes portant modification du règlement (CE) n°1580/2007. Le nouveau système remplacera la notion de « première transformation », qui a entraîné des difficultés d'interprétation, et qui concerne les OP qui transforment leurs propres produits en fruits et légumes en conserve ou congelés, en jus de fruits, etc., par un système de coefficient fixe (taux forfaitaire) appliqué à la « valeur facturée » des fruits et légumes transformés.

Le Président de la Cogeca, Paolo Bruni, a rappelé: « Le Copa-Cogeca réaffirme que les nouvelles règles de calcul de la valeur de la production commercialisée –qui sert à déterminer l'aide communautaire pour les organisations de producteurs- constituent un pas dans la mauvaise direction. Elles entraînent en effet une réduction de l'aide pour les OP qui sont fortement engagées dans le processus de valorisation de la production de leurs membres. En revanche, nous saluons les efforts consentis par la Commission pour tenter de trouver un accord concernant ce dossier crucial, sur lequel s'est également penché le Parlement européen. »

Il a ajouté: « Si l'UE veut garantir après 2013 la sécurité alimentaire dans le secteur des fruits et légumes transformés, le Conseil européen doit s'assurer que les organisations de producteurs, impliquées dans la transformation primaire des fruits et légumes, soient pleinement soutenues dans leurs efforts pour que les producteurs obtiennent une plus grande part du prix à la distribution. »

« Le Copa-Cogeca rappelle que les recettes que les agriculteurs tirent du marché sont actuellement soumises à de fortes pressions. Cela s'explique par le fait que les agriculteurs et leurs coopératives sont confrontés à l'immense pouvoir d'achat d'une poignée de transformateurs et de supermarchés. Pour tous les agriculteurs, la part dans le prix à la distribution a fortement chuté, passant de 31% à 24% en seulement 10 ans. »

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Dominique Dejonckheere
Senior Policy Advisor
Tel.: +32 2 287 27 30
Dominique.Dejonckheere@copa-cogeca.eu

Amanda Cheesley
Press Officer
Tél. portable: + 32 474 840 836
amanda.cheesley@copa-cogeca.eu

CDP(10)5273:1

